Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/08/2025

COOPERATIVE U ENSEIGNE U ENSEIGNE rappelle TARTES



- Noms des modèles ou références concernés : **TARTE A L'OIGNON - TARTE A L'OIGNON 1 PERS - TARTE PISSALADIERE RONDE 2.000 KG**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 2801858000000 Lot 25175 au 25199 Date limite de consommation entre le 16/07/2025 et le 15/08/2025**
 GTIN 2823898000000 Lot 25178 au 25192 Date limite de consommation entre le 22/07/2025 et le 11/08/2025
 GTIN 2801893000003 Lot 25168 au 25197 Date limite de consommation entre le 13/07/2025 et le 11/08/2025
- Date début/fin de commercialisation : **du 27/06/2025 au 29/07/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 67-218-003 UE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Non conformité microbiologique = Risque de présence de moisissures**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
 Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 25 août 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969366936**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre